

Sainte Anne m'a exaucée. J'ai fait le pèlerinage. Aujourd'hui j'accomplis ma dernière promesse, celle de la remercier publiquement de ses bontés à mon égard.

Dlle E. C.

SUNCOOK, N. H.—Je soussigné, certifie que Madame Narcisse Hébert a été affectée d'une maladie très grave appelée incurable par les médecins qui l'ont traitée. Elle a souffert pendant plusieurs mois de cette triste affection, et est aujourd'hui considérée guérie, et peut vaquer à ses occupations journalières comme elle le faisait avant qu'elle fut atteinte par la maladie.—A. A. E. BRIEN, M. D.

Je soussigné, corrobore en tout, le certificat ci-joint par le Dr Brien, qui a traité Madame Narcisse Hébert, et j'attribue sa guérison complète à une intervention surnaturelle. A ma connaissance, cette dame fit une promesse à sainte Anne et aussi une neuvaine, et je crois que ce grand médecin est pour beaucoup dans sa guérison.—J. H. C. DAVIGNON, P. C.

ST-JEAN L'EVANGÉLISTE.—Michel Gauthior, mon paroissien, frappé il y a quelques mois d'une grave maladie, la pleurésie, et voyant que l'art médical serait peut-être impuissant à le sauver, eut alors recours à celle que l'on n'invoque jamais en vain, à sainte Anne, en qui il mit toute sa confiance. Au grand étonnement de toute sa famille, à peine eut-il prié cette grande Sainte qu'incontinent il éprouva un grand mieux, et quelques jours après, il quittait le lit, se sentant complètement guéri. Aujourd'hui qu'il a repris ses occupations ordinaires, il veut témoigner sa reconnaissance à la bonne sainte Anne en faisant insérer son nom dans ses *Annales*.

D. E. D., Ptre.